

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4719 · Jeudi 27 août 2020 · 7 Moharram 1442

Edito

Par Saâd Benmansour

Trésors cachés

A l'heure où le gouvernement doit trouver les moyens de mobiliser le plus de fonds possible pour financer la relance de l'économie et les actions urgentes afin de faire face aux conséquences catastrophiques de la pandémie, il y a manifestement des gisements restés inexploités dont on parle très peu et qui peuvent drainer plusieurs milliards de dirhams dans l'immédiat. Aujourd'hui, il y a quelque 41,6 milliards DH disponibles et qui dorment dans les comptes des collectivités territoriales, notamment les communes et groupements de communes. Cet extraordinaire trésor provient en fait des enveloppes budgétaires allouées aux communes dans le passé mais qu'elles n'ont pas pu utiliser. Les experts des finances publiques et locales les mettent dans une rubrique intitulée «excédents budgétaires des exercices antérieurs», ce qui est en soi une appellation inappropriée. Car il ne s'agit pas d'excédents dégagés à travers des dépenses plus rationnelles mais simplement d'enveloppes qui étaient destinées à financer des projets qui n'ont pas été réalisés. Mais c'est là un tout autre débat.

Le fait est que ces 41 milliards DH, en plus d'être immédiatement disponibles, sont déjà comptabilisés sur les registres publics et ne vont pas venir affecter les équilibres budgétaires. Une fois n'est pas coutume et au vu de l'extrême urgence, l'État central doit pouvoir trouver le moyen de réallouer ces fonds pour parer aux priorités du moment. De toutes les manières, si durant des années les communes n'ont pas pu utiliser ces budgets, ce n'est pas aujourd'hui qu'elles vont subitement s'y mettre. Alors autant les mettre au service de l'intérêt général et national...

MARRAKECH ARRIVE TOUJOURS EN TÊTE



**Travail domestique
1.877 contrats
déposés par les
employeurs jusqu'à
la mi-juillet**

Voir pages 6-7

**Un excédent de 4,2 milliards
de dirhams à fin juillet**

**Collectivités territoriales :
41,6 milliards DH de
fonds disponibles**

Voir page 4

Stratégie Halieutis

**3.834 caissons isothermes
distribués pour les barques
de la pêche artisanale**

Voir page 9

Casablanca

**Effondrement d'un
bâtiment vétuste
dans la médina**



**Elle va accueillir
4.850 stagiaires**



**La Cité des
métiers de
Casablanca-Settat
se dessine**

Voir page 8

**Saïd Amzazi met fin
aux rumeurs**

**La rentrée
scolaire ne sera
pas reportée**



Voir page 3

**La star Aymane
Serhani s'y affiche**



**Mekki Benameur
lance «Sorry mi
amore» en clip**

Voir page 16

**Environnement, santé &
sécurité et sécurité routière**

**Une quadruple
certification pour
Suez Maroc**

Voir page 12

Marrakech

**Le chapiteau prêt à
accueillir les premiers
cas Covid-19**

Voir page 13

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA !

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقيا

afriquia.ma

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Saïd Amzazi met fin aux rumeurs

La rentrée scolaire ne sera pas reportée

Le retour à la scolarité se fera selon le calendrier préalablement fixé. La confirmation est faite par Saïd Amzazi qui, lors de son passage mercredi devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, a levé l'ambiguïté quant à un éventuel report de la rentrée scolaire. «Il n'y aura pas de report de la rentrée scolaire compte tenu de l'évolution imprévisible de la situation épidémiologique liée à la Covid-19», tranche le ministre qui évoque dans ce sens les répercussions négatives de ce report sur les élèves.

«Nous avons une possibilité d'adaptation selon la situation dans toutes les régions tant les directeurs provinciaux et les académies sont mobilisés pour tous les scénarios», a-t-il assuré, notant que les modèles pédagogiques



préparés prennent en considération l'évolution de la pandémie. Selon M. Amzazi, une éventuelle recrudescence de l'épidémie impliquerait la généralisation de l'apprentissage à distance alors qu'une amélioration de la situation devrait se traduire par un retour à l'enseignement présentiel. La priorité aujourd'hui, a-t-il dit, consiste à garantir une rentrée scolaire, universitaire et professionnelle en temps voulu, tout en impliquant les familles dans la prise de décision. Une telle démarche ne signifie aucunement un manquement aux responsabilités, mais il s'agit de faire face collectivement à l'épidémie avec un sens de responsabilité chacun de sa position, a-t-il fait observer. Le ministre a en outre affirmé que les décisions relatives à la rentrée scolaire engagent la santé et la sécurité de 10 millions de citoyens,

une grande partie de la population qui risque de devenir des foyers de contamination, «d'où l'impératif d'une gestion judicieuse et équilibrée de ce dossier. Il ne s'agit pas de décisions purement pédagogiques, mais de la gestion d'une crise en rapport avec la préservation de l'ordre public, en coordination avec les autorités sanitaires et sécuritaires».

Le responsable gouvernemental a rappelé que trois modèles ont été préparés en prévision de la rentrée 2020-2021. Le premier modèle prévoit l'adoption de l'enseignement présentiel en cas de situation épidémiologique normale, alors que le deuxième concerne l'auto-enseignement en cas d'évolution inquiétante de la pandémie. Le troisième scénario porte sur l'alternance entre les deux premiers modèles.

Fès, nouvelle destination pour la compagnie Transavia en 2021

La compagnie aérienne néerlandaise à bas prix Transavia a annoncé la ville de Fès comme nouvelle destination pour l'année 2021.

La ville de Fès sera desservie dès la saison hiver 20/21 ainsi que durant l'été 2021, précise la compagnie dans un communiqué.

Les vols vers Fès seront opérés au départ de l'aéroport de Rotterdam, précise la compagnie, annonçant que la vente des billets a déjà commencé.

Cette nouvelle route permettra aux touristes néerlandais de découvrir les charmes de la ville impériale avec notamment ses ruelles, ses maisons de caractère et ses tanneries colorées.

Selon une enquête réalisée

par un voyagiste néerlandais, le Maroc, de par sa proximité avec l'Europe et la diversité de ses paysages, constitue une destination de prédilection pour les touristes néerlandais.

En effet, le Royaume répond aux exigences du touriste culturel qui trouve son bonheur dans les villes impériales et leurs médiinas aux nombreuses ruelles ou dans les petits villages traditionnels. L'amoureux de la nature a le choix entre le désert du Sahara et les montagnes de l'Atlas.

Quant à l'amateur du balnéaire et des sports de glisse, il sera comblé par les nombreuses plages que compte le pays, notamment dans les provinces du Sud.



La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a souligné que les informations faisant état de cas confirmés de contamination à la Covid-19 parmi les pensionnaires de la prison locale d'Aïn Sebaa I sont «dénues de tout fondement». Dans une mise au point en réaction à des rumeurs véhiculées par certains journaux et sites électroniques au sujet de cas de contamination au coronavirus parmi les détenus de ladite prison, la DGAPR indique suivre de manière permanente le respect strict de l'application des mesures de précaution par les administrations des établissements pénitentiaires pour éviter l'infiltration du virus au sein de ces structures. Concernant les cas de contamination enregistrés dans les rangs des fonctionnaires, la Délégation générale

L'administration pénitentiaire dément

Aucun cas de contamination parmi les pensionnaires de la prison d'Aïn Sebaa

précise qu'ils ont été contractés en dehors des établissements pénitentiaires, et ce en relation avec les «déplacements familiaux et sociaux» de ces fonctionnaires. La même source relève qu'une fois la contamination d'un fonctionnaire ou son contact avec un cas infecté sont confirmés, l'administration de la prison décide l'isolement de la personne concernée loin du lieu de travail et avise les autorités administratives et sanitaires compétentes pour prendre les mesures sanitaires en vigueur. Dans ce cadre, la DGAPR a décidé d'exiger le test de dépistage de Covid-19 pour l'ensemble des fonctionnaires qui rentrent du congé, et ce avant de rejoindre leurs postes dans les services centraux et régionaux ainsi que dans les établissements pénitentiaires, conclut la source.

Un excédent de 4,2 milliards de dirhams à fin juillet

Collectivités territoriales : 41,6 milliards de dirhams de fonds disponibles

L'excédent global des collectivités territoriales atteint les 4,2 milliards de dirhams à fin juillet. Ce surplus intervient en baisse par rapport à la même période de l'année précédente durant laquelle un excédent de 6,7 milliards de dirhams a été généré. A cet effet, les fonds disponibles aux sept premiers mois de l'année atteignent les 41,6 milliards de dirhams dont 35,7 milliards de dirhams des excédents des exercices antérieurs. C'est ce qui ressort du bulletin des finances locales de la Trésorerie générale du Royaume. Ainsi, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une hausse de 11,5% des recettes ordinaires. Ces der-



nières se sont établies à 23 milliards de dirhams, dont 15,08 milliards de recettes transférées (-11,5%), 4,5 milliards de dirhams de recettes gérées par l'Etat (-14,3%) et de 3,37 milliards de dirhams de recettes gérées par les collectivités (-20,9%). «La baisse

des recettes ordinaires provient selon la TGR de trois facteurs. Citons en premier la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains

urbains non bâties (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), tandis que la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu a augmenté de 12,4%. Le deuxième facteur concerne la baisse de 11,1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%) ainsi que par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%). A cela s'ajoute la diminution de 22,9% des recettes non fiscales prove-

nant de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. Pour ce qui est des dépenses ordinaires des collectivités territoriales, elles se sont appréciées de 0,5% à fin juillet. Cette hausse s'explique par celle de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette au moment où les dépenses des autres biens et services a baissé de 3,2%. Les dépenses d'investissement sont passées dans ce sens de 6,33 milliards de dirhams en juillet 2019 à 6,06 milliards de dirhams à fin juillet marquant ainsi un repli de 5%.

Casablanca : Effondrement d'un bâtiment vétuste dans la médina



Une habitation de trois étages menaçant ruine s'est effondrée, mercredi, dans l'ancienne médina de Casablanca, sans faire de blessé, a-t-on constaté sur place. Les derniers habitants du bâtiment ont quitté les lieux il y a quelques semaines, après avoir bénéficié d'un programme de relogement, selon les témoignages des riverains, notant que plusieurs

ménages résidaient dans cette maison située au secteur de «Derb El Miizi». Des sources informées font part d'initiatives visant à faire évacuer les habitations voisines qui se trouvent également en état de délabrement avancé, mais les négociations butent sur les demandes jugées «excessives» des tenants des locaux commerciaux. Le programme de relogement s'inscrit dans le cadre du projet «Mahaj Al Malaki» conduit par la Société nationale d'aménagement communal (Sonadac), qui doit profiter à pas moins de 11.278 ménages, d'après le service de communication de la préfecture d'arrondissement de Casablanca-Anfa. Le comité provincial spécialisé a réussi, jusque-là, à reloger 5.646 familles, grâce à la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants dans le cadre d'une approche participative.

Immobilier : Chute vertigineuse des ventes

Le marché de l'immobilier continue de pâtir de la crise sanitaire. Les indicateurs du marché illustrent cet essoufflement. C'est ce que l'on peut constater de l'indice des prix des actifs immobiliers publié récemment par Bank Al-Maghrib. Il ressort qu'en glissement trimestriel, cet indice affiche une baisse de 3,3% recouvrant des diminutions de 3,8% pour les prix du résidentiel, de 3% pour ceux du foncier et de 0,9% pour ceux des biens à usage professionnel. Concernant le volume des transactions, il a enregistré une régression de 42,8%, traduisant le recul des ventes de l'ensemble des catégories, soit 38,2%



pour le résidentiel, 53,7% pour les terrains et 54,2% pour les biens à usage professionnel. En glissement annuel, les prix ont connu une baisse de 3,3%, avec des replis de 4% pour les actifs résidentiels, de 2,7% pour les terrains et de 1,3% pour les biens à usage professionnel. Quant au nombre de transactions, il a diminué de 56,1% par rapport au même trimestre de l'année dernière, résultat des reculs de 55,3% pour le résidentiel, de 59,1% pour les terrains et de 57,2% pour les biens à usage professionnel.

Aujourd'hui
LE MAROC

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourd'hui.ma



Que l'information continue



24H/24
7J/7

LE PARFUMEUR PRIVÉ

TOUS VOS PARFUMS GÉNÉRIQUES DE GRANDE MARQUE !!!

ARMANI



Dior

TOM FORD

CHANEL



GUCCI



GUERLAIN
PARIS

PACO RABANNE

LANCÔME

GIVENCHY



À PARTIR
129DH

SATISFAITS OU REMBOURSÉS

PLUS DE 300 RÉFÉRENCES DE PARFUMS

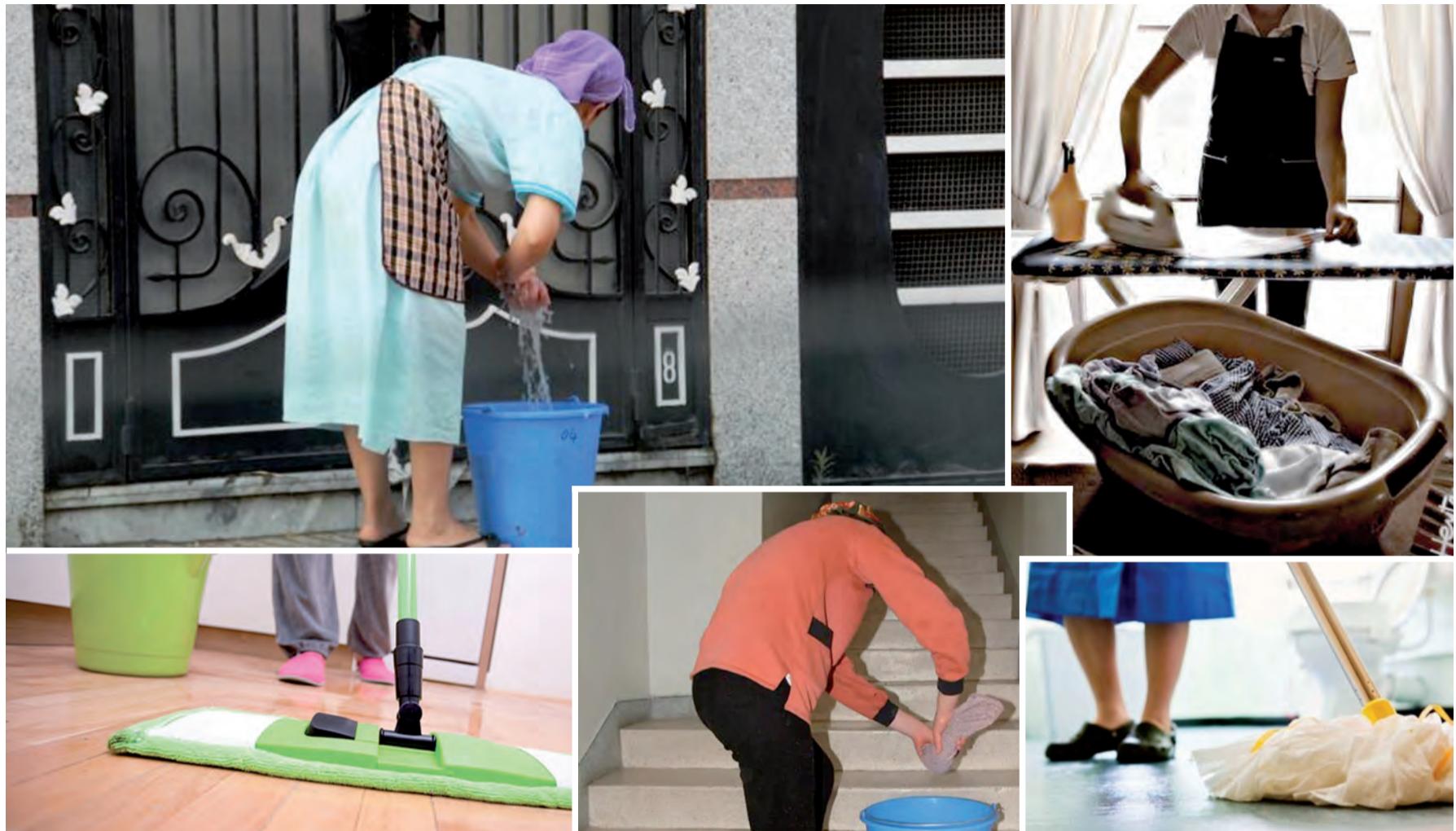
HOMMES & FEMMES

À PETIT PRIX

EN VENTE SUR JUMIA.MA/LE-PARFUMEUR-PRIVE JUMIA

INSTAGRAM @LEPARFUMEURPRIVE CALL CENTER: 0696269352

LIVRAISON À DOMICILE SUR TOUT LE MAROC



Marrakech arrive toujours en tête

Travail domestique : 1.877 contrats déposés par les employeurs jusqu'à la mi-juillet

Près de deux ans après l'entrée en vigueur de la loi 19-12, les employeurs sont encore peu nombreux à se conformer à la loi en dépit des campagnes de sensibilisation menées par le ministère de tutelle.

Laila Zerrou
lzerrou@aujourdhui.ma

Depuis le 2 octobre 2018, le contrat de travail est obligatoire pour les employés de maison. Près de deux ans après l'entrée en vigueur de la loi

19-12, les employeurs sont encore peu nombreux à se conformer à la loi en dépit des campagnes de sensibilisation menées par le ministère de tutelle.

Selon les dernières statistiques de la direction du travail relevant du ministère de l'emploi et de l'insertion professionnelle, 1.877 contrats de travail ont été déposés jusqu'à la mi-juillet 2020 au niveau national. Il faut aussi signaler que 150 contrats étrangers ont été déposés jusqu'à cette date. Sur les 1.877 contrats, 757 ont été déposés dans la région de Marrakech-Safi. Viennent ensuite les régions de Rabat-Salé-Kénitra avec 416 contrats, Casablanca-Settat (313 contrats), Souss-Massa (172 contrats), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (98), Fès-Meknès (65). Les 56 contrats restants sont répartis entre les régions de l'Oriental (27), Daraa-Tafilalet (13), Guelmim-Oued Noun (10), et Béni-Mellal-Khénifra (6).

La couverture sociale obligatoire

Outre le dépôt du contrat de travail, il faut rappeler que depuis le 3 juin dernier, les employeurs sont dans l'obligation de déclarer leur personnel de maison à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). En effet, la couverture sociale des travailleurs domestiques est devenue effective avec la publication du décret n° 2.18.686 relatif à la fixation des conditions d'application du régime de sécurité sociale aux travailleuses et travailleurs domestiques dans le BO n°6783 du 3 juin 2019. Le décret en question avait prévu un délai d'un an aux employeurs et aux employés de maison pour s'y conformer. Cela dit, les employeurs ont entrepris les démarches bien avant comme le

montrent les statistiques jusqu'à juin 2020 qui révèlent que le nombre d'employeurs ayant adhéré volontairement à ce système s'est chiffré à 1.329. Ces derniers ont déclaré au total 1.632 travailleurs domestiques. Dans le cadre de son plan d'action pour l'année 2020, la CNSS s'est engagée à poursuivre ses efforts pour étendre la couverture aux employés de maison. L'immatrication à la CNSS permet ainsi aux travailleurs domestiques de bénéficier de toutes les prestations de sécurité sociale, en l'occurrence l'AMO, l'indemnité pour perte d'emploi, le congé de maternité, les indemnités journalières de maladie, le congé de maternité, les allocations familiales...



Dans le cadre de son plan d'action pour l'année 2020, la CNSS s'est engagée à poursuivre ses efforts pour étendre la couverture aux employés de maison.

....Pour cela, l'employeur doit se déplacer à la CNSS pour déclarer son personnel sur la base du contrat de travail signé et déposer son identifiant bancaire. La demande d'adhésion et d'inscription à la CNSS requiert la présentation du contrat de travail conclu entre l'employeur et l'employé domestique. L'employeur doit soumettre à la CNSS le dossier de son adhésion et de l'enregistrement de ses employés domestiques dans un délai d'un mois à compter de la date de

conclusion du contrat. Le dossier doit comprendre à la fois le permis d'engagement, le certificat d'identification bancaire de l'employeur, une copie originale de la carte d'identité nationale, une copie originale du contrat de travail, une demande d'enregistrement à la sécurité sociale pour chaque travailleur domestique, une copie de sa CIN ou une copie du certificat de naissance et un certificat d'identification bancaire si disponible. La CNSS lui fournira alors son numéro d'affiliation et aux employés leurs numéros d'immatriculation. Si la Caisse découvre qu'un employeur n'est pas affilié ou qu'un employé n'est pas immatriculé, celle-ci adresse un avertissement à l'employeur par courrier. Ce dernier doit régulariser sa situation dans un délai de 1 mois à compter de la réception du courrier. En cas de non-régularisation, la CNSS procédera alors automatiquement à son affiliation et/ou à l'immatriculation de son personnel.

Nombre de contrats travail domestique — Mi-juillet 2020 —

RÉGIONS	NOMBRE DE CONTRATS	NOMBRE DE CONTRATS ETRANGERS
Marrakech	757	
Rabat	416	
Casablanca	313	
Agadir	172	
Tanger	98	
Guelmim Oued noun (Tan Tan)	10	
Oujda	27	
Fès	65	
Darra-Tafilalet	13	
Béni Mellal – Khénifra	06	
Laayoune	0	
Total	1877	150



Ce qu'encourt l'employeur en cas de non-respect de la loi

En cas de maltraitance de l'employé de maison par ses employeurs, c'est le code pénal qui est alors appliqué dans la mesure où la loi 19-12 réglemente la relation entre l'employeur et l'employé au niveau du droit et des obligations. Le non-respect des dispositions de la loi 19-12 expose les contrevenants à des amendes prévues aux articles 23 et suivants qui peuvent atteindre 30.000 dirhams. Ainsi, toute personne qui emploie une travailleuse ou un travailleur âgé entre 16 et 18 ans sans autorisation de son tuteur est punie d'une amende de 25.000 à 30.000 DH. Il en va de même pour ceux qui emploient une personne contre son gré. En cas de récidive, l'auteur des infractions est puni d'une amende portée au double et d'une peine de prison d'un mois à 3 mois ou de l'une de ces deux peines.



PROFIT WARNING

Résultats arrêtés au 30 juin 2020

MAGHREB OXYGENE annonce qu'en raison de la conjoncture économique difficile induite par la pandémie du COVID-19, son activité est impactée à l'instar de l'ensemble du tissu économique marocain. Par conséquent, son chiffre d'affaires consolidé à fin juin 2020, devrait être en repli de près de 7 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette baisse s'explique par l'effet combiné des deux facteurs suivants :

- l'arrêt de l'activité enregistré chez plusieurs opérateurs industriels et PME entraînant une baisse de la demande en gaz industriel ;
- l'effet mécanique qu'a enregistré le mois de Ramadan sur la consommation et les ventes du CO2 destinés au secteur agroalimentaire.

Compte tenu de ces facteurs influents, les résultats consolidés de Maghreb Oxygène devraient afficher une baisse d'environ 5,7 MDH par rapport à fin juin 2019.

Néanmoins, pour faire face à ce contexte difficile et imprévisible, des actions de forte mobilisation commerciale conjuguée aux efforts de rationalisation des coûts seront renforcés davantage pour le reste de l'année.

Ces actions sont accompagnées, en permanence, par une prévention accrue et un respect de la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires dans une stricte application des règles sanitaires édictées par les autorités.

Et comme à l'accoutumée, Maghreb Oxygène demeure toutefois confiante quant à la solidité de ses fondamentaux et à sa capacité à mettre en œuvre les mesures adéquates nécessaires pour pallier à cette contre-performance.

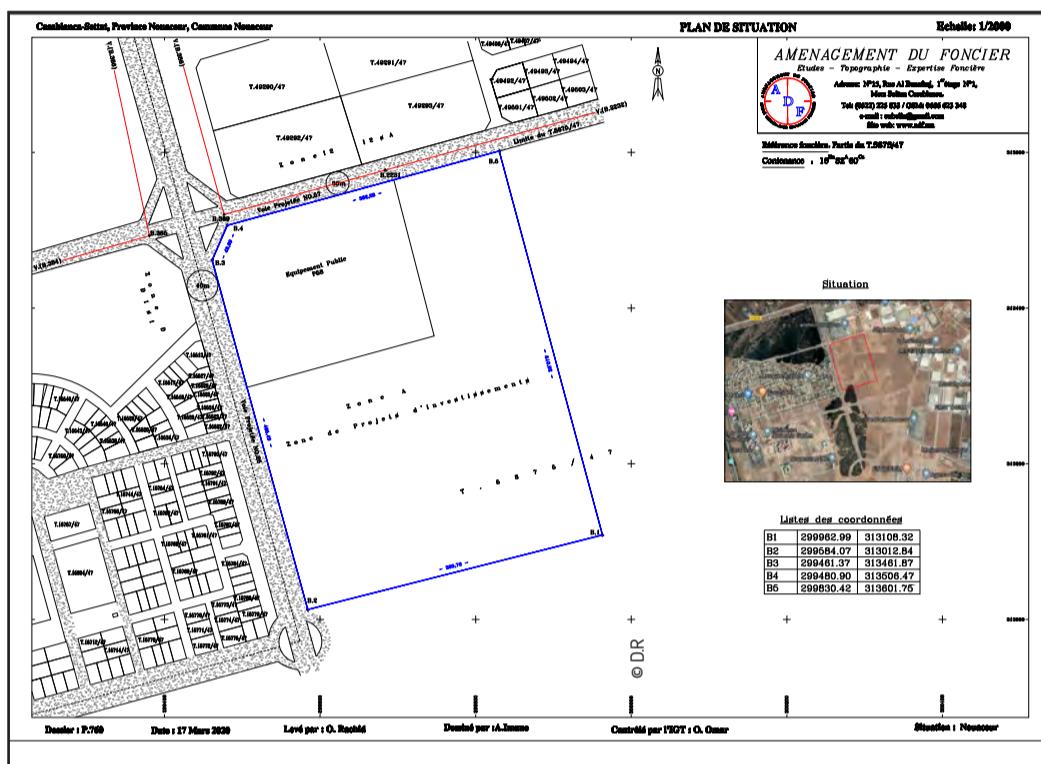
Elle va accueillir 4.850 stagiaires

La Cité des métiers de Casablanca-Settat se dessine

Située à Nouaceur, la Cité des métiers et des compétences (CMC) de la région de Casablanca-Settat sera bientôt mise sur pied. Faisant partie d'un programme pour la réalisation de 12 Centres des métiers et des compétences dans différentes parties du Maroc, ce projet est le 7ème qui sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement du secteur de la formation professionnelle.

Plus de 16 hectares de superficie

«Ce programme vise l'inauguration d'une nouvelle génération d'établissements, pensée comme des plateformes de formations multisectorielles, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires à une formation professionnelle de qualité capable de répondre efficacement aux besoins spécifiques en compétences, nécessaires à l'accompagnement des ambitions de développement des chaînes de valeur et des écosystèmes économiques régionaux, tout en respectant les spécificités et en valorisant le potentiel de chaque région», relève l'Office de la formation profes-



Stratégie Halieutis

3.834 caissons isothermes distribués pour les barques de la pêche artisanale

DNCR Mohamed Laâbid
mlaabid@aujourdhui.ma

3.834 caissons isothermes pour le stockage du poisson seront distribués aux barques de pêche artisanale relevant de la Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique Centre, et qui se caractérisent par leur capacité à garder au frais et à préserver la qualité des produits de la pêche pour une longue durée et contiennent les numéros de série, de la barque et du port de liaison. Cette opération a été lancée en grande pompe mardi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de Jawad El Hilali, président de la Chambre des pêches maritimes Atlantique-centre d'Agadir, des représentants de la Délégation de la pêche et de l'Office national des pêches et des bénéficiaires de ce projet qui s'inscrit dans un des axes majeurs du projet Halieutis, pour la valorisation du produit de la mer et pour le maintien de sa qualité et de sa compétitivité.

Ce projet, financé intégralement par le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et qui ne cesse d'accorder le soutien nécessaire à cette frange de la société qui contribue à la dynamique économique de la région, et d'améliorer leurs conditions de travail et d'hygiène. Cette opération vise à préserver l'environnement maritime, à limiter le rejet de déchets dans les mers et à valoriser les produits de la pêche.

Lors de cette cérémonie, plusieurs intervenants ont appelé les pêcheurs à adhérer à cette initiative qui vient pour promouvoir le secteur de la pêche artisanale, tout en mettant en avant le rôle que jouent ces caissons, distribués auparavant dans les régions du Sud, dans l'augmentation du chiffre d'affaires et l'amélioration du revenu des pêcheurs.

Ainsi, environ 3.834 barques de pêche artisanale réparties sur tous les points de pêche artisanale sur les côtes allant d'Imouzzer à Douira bénéficieront de ce projet, et ce à raison de 3 caissons isothermes par barque.

Ce caisson isotherme, qui est conforme aux normes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se caractérise par sa capacité à préserver la qualité des produits de la pêche pour une longue

durée et contient aussi bien un numéro de série que le numéro de la barque et du port de liaison. Et il est conçu de manière à faciliter sa manutention et la manipulation des espèces de poissons. En effet, ces nouveaux caissons permettent d'éviter que les poissons

ne soient contaminés avec des hydrocarbures ou autres substances sur la barque ou encore qu'ils se dégradent suite à l'exposition prolongée au soleil. De plus, ils contribuent à réduire les dépenses du voyage de pêche en préservant la glace pendant plusieurs

jours. Ces caissons sont également hautement écologiques puisqu'ils sont faciles à nettoyer tout en respectant l'environnement. Leur utilisation permet aussi d'éviter le rejet, sur mer et en terre, de centaines de milliers de sacs.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ DU 2^e TRIMESTRE 2020*

À l'issue du 2^e trimestre 2020 marqué par l'impact négatif de la pandémie COVID-19, MAGHREB OXYGENE affiche un bilan de performance en retrait par rapport à ses prévisions.

FAITS MARQUANTS :

- Le prolongement de l'état d'urgence sanitaire déclaré à la date du 20 mars 2020;
- La publication d'un Profit Warning relatif aux résultats semestriels de la société à la date du 27 août 2020.

INDICATEURS SOCIAUX DE MAGHREB OXYGENE

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	T2-2020	T2-2019	Variation en %	S1-2020	S1-2019	Variation en %
Chiffre d'affaires social	48,8	60,7	-19,6 %	111,4	121,1	-8,0 %

* T2: correspond au 2^e trimestre de l'exercice

Au titre du 2^e trimestre 2020, le chiffre d'affaires marque une baisse de 19,6 % comparativement à la même période de l'année 2019 passant de 60,7 MDH à 48,8 MDH.

À fin juin 2020, Maghreb Oxygène a généré un chiffre d'affaires de 111,4 MDH, en repli de 8,0 % par rapport à la même période de l'année 2019.

INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	T2-2020	T2-2019	S1-2020	S1-2019
Investissements	3,6	1,8	7,0	3,1

Les investissements s'élèvent à 3,6 MDH, sur le 2^e trimestre de l'année 2020 contre 1,8 MDH à la même période de l'année précédente. Ces investissements portent pour l'essentiel sur les bouteilles, les emballages, le stockage cryogénique ainsi que les diverses pièces de rechange destinées aux unités de fabrication de l'entreprise.

Au terme des six premiers mois de 2020, les investissements de Maghreb Oxygène s'établissent à 7,0 MDH, contre 3,1 MDH en 2019.

ENDETTEMENT FINANCIER NET (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019
Endettement financier net	74,1	99,9

L'endettement financier net, à fin juin 2020, s'établit à 74,1 MDH contre 99,9 MDH un an auparavant, soit une baisse de 25,8 % sur la période.

PERSPECTIVES

Dans ce contexte particulièrement difficile marqué par l'impact négatif de la pandémie COVID-19, MAGHREB OXYGENE reste toutefois confiante en sa résilience pour pallier à la contre-performance de ses ventes commerciales par la mise en place des mesures supplémentaires et appropriées ainsi que le renforcement de son plan d'action en vue de réanimer son activité.

À noter que l'engagement de la Société Maghreb Oxygène envers la santé et la sécurité de ses collaborateurs et ses clients demeurera prioritaire dans une stricte application des règles sanitaires édictées par les autorités.

INDICATEURS CONSOLIDÉS :

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	T2-2020	T2-2019	Variation en %	S1-2020	S1-2019	Variation en %
Chiffre d'affaires consolidé	48,8	59,8	-18,5 %	110,7	119,4	-7,3 %

* T2: correspond au 2^e trimestre de l'exercice

En terme de situation consolidée, MAGHREB OXYGENE enregistre une baisse du chiffre d'affaires de 18,5 % pour le trimestre et de 7,3 % pour le semestre comparativement à ces mêmes périodes de l'exercice précédent. Une évolution négative expliquée par l'impact défavorable de la conjoncture économique actuelle sur les ventes du gaz industriel de la société.

INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	T2-2020	T2-2019	S1-2020	S1-2019
Investissements	3,6	1,8	7,0	3,1

Sur le volet des investissements consolidés, l'enveloppe a doublé passant de 1,8 MDH sur le 2^e trimestre de l'année 2019, à 3,6 MDH au titre de la même période en 2020.

Au titre du premier semestre de l'année 2020, le montant des investissements consolidés croît de 123,5 % comparativement au 1^{er} semestre de l'exercice écoulé passant de 3,1 MDH à 7,0 MDH.

ENDETTEMENT FINANCIER NET CONSOLIDÉ (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

En MDH	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019
Endettement financier net	84,2	109,1

En glissement annuel, l'endettement financier net consolidé de MAGHREB OXYGENE affiche une baisse de 22,8 % et s'établit à 84,2 MDH contre 109,1 MDH à fin juin 2019.

VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Néant

* Indicateurs établis sur la base d'une situation provisoire au 30 juin 2020.

Le communiqué trimestriel T2 - 2020 est disponible sur notre site internet : <https://www.maghareboxygene.ma/communiques-de-presse/>

CMT : Baisse de 24% du chiffre d'affaires au premier semestre

La compagnie minière de Touissit (CMT) voit sa production baisser au premier semestre de l'année. Le repli est estimé à 7% et intervient en raison des mesures prises pour lutter contre la pandémie. Le chiffre d'affaires de la compagnie s'est à cet effet contracté, reculant ainsi de 24% par rapport à la même période de l'année précédente. Il s'est établi à 190 millions de dirhams contre 251 millions de dirhams réalisés à la même période de l'année passée. Cette chute drastique résulte de la baisse des cours du plomb et du zinc, compensée légèrement par la hausse du cours de l'argent. Parmi les facteurs relevés par la compagnie on note l'impact des régularisations des factures 2019 sur 2020, le report de l'expédition du lot zinc au deuxième trimestre ainsi que la baisse du bilan des couvertures. Par ailleurs les investissements de la compagnie se sont redressés de 217% au premier semestre au moment où l'endettement a fléchi de 28% suite au remboursement des échéances.



«Maroc Legal Advisor», la plateforme d'informations juridiques et fiscales de LexisNexis

LexisNexis lance le projet «Maroc Legal Advisor». Il s'agit d'une nouvelle plateforme d'informations juridiques et fiscales au Maroc. «Ce projet éditorial innovant et contributif vise à mettre à la disposition de la communauté juridique marocaine un fonds unique et sans équivalent de conseils pratiques couvrant tous les domaines du droit des affaires», précise LexisNexis. Et d'ajouter que «ce projet est celui de la communauté juridique marocaine. Il est destiné à améliorer la sécurité des conseils, la productivité des directions juridiques et des cabinets et participe à la modernisation de la place du droit marocain». A travers cette plateforme, qui s'inscrit en droite ligne avec «Gulf Legal Advisor», LexisNexis propose aux praticiens du droit marocain de les rejoindre en tant qu'auteurs leur offrant ainsi la possibilité de participer à une œuvre collective et de contribuer au partage des connaissances et du savoir avec la communauté locale et régionale des juristes.

Son chiffre d'affaires s'est amélioré de près de 2% à fin juin

Microdata : Une activité commerciale stable au premier semestre

La stabilité de l'activité Microdata se confirme au premier semestre. C'est ce que l'on peut tirer de la communication financière de l'entreprise publiée sur le site de la Bourse. Malgré le contexte sanitaire et économique difficile, Microdata a réussi à consolider son chiffre d'affaires. Il ressort à 418,9 millions de dirhams marquant ainsi une légère amélioration par rapport à la même période de l'année passée. La hausse est ainsi estimée à 1,9%. «Au 30 juin 2020, Microdata a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel de 200,1 millions de dirhams, en

baisse de -14,7% par rapport au deuxième trimestre 2019. Il est à noter que durant la période de confinement de fin mars à début juin 2020, le comportement d'un certain nombre de clients s'est réorienté vers le report ou décalage de nouveaux projets», explique l'entreprise. Et d'expliquer que «cette baisse conjoncturelle de l'activité commerciale durant le deuxième trimestre 2020 a été compensée par la bonne performance du premier trimestre, ce qui a donné lieu à la progression du chiffre d'affaires du premier semestre 2020». Micro-

data observe par ailleurs une évolution favorable de son encours de l'endettement financier. Il est revenu à 115,7 millions de dirhams à fin juin contre 136,4 millions de dirhams à la même période de l'année. A noter que l'activité de Microdata au premier semestre a été marquée par la préservation du niveau d'activité commerciale par rapport au premier semestre de l'année passée ainsi que l'amélioration de la structure financière du fait que le passif de l'entreprise a connu un désendettement significatif.

Marsa Maroc

Une nette baisse du résultat net attendue à fin 2020

Marsa Maroc dresse le bilan de ses activités au titre des six premiers mois de l'année. Un semestre marqué par la crise sanitaire ayant impacté l'ensemble des activités économiques tous secteurs confondus. En dépit de la conjoncture, le Groupe a assuré la continuité de ses activités dans l'ensemble des terminaux dans le respect absolu des dispositions sanitaires visant à protéger la santé et la sécurité des collaborateurs et clients. A cet effet, Marsa Maroc anticipe une baisse de son résultat net consolidé au titre de l'exercice 2020. Le repli sera, selon le Groupe, prononcé comparé au résultat net de l'année précédente. Une baisse qui s'explique, d'une part, par le don de 300 millions de dirhams versé par la société au Fonds spécial de la gestion de la pandémie de Covid-19 et de l'autre par les effets du ralentissement économique global engendré par la crise sanitaire. S'agissant de la performance semestrielle, Marsa Maroc fait ressortir une contraction de son trafic global traité par le Groupe et ses filiales au titre des six premiers mois de l'année. Le trafic s'est ainsi situé autour de 18,8 millions de tonnes, en baisse de 2% comparé à la même période de l'année passée. «La croissance de 2% observée au cours du premier trimestre a été neutralisée par l'effet



de la crise sanitaire et économique au deuxième trimestre qui a entraîné une baisse du trafic de 6%», commente Marsa Maroc dans sa dernière communication financière. Marsa Maroc attribue ce niveau d'activité à l'évolution de deux principaux éléments. Citons à cet effet le trafic des conteneurs ayant reculé de 7% par rapport à une année plus tôt au moment où le trafic de vrac et divers est resté au même niveau qu'en 2019. Cette stagnation est portée essentiellement par la hausse des trafics de céréales et aliments de bétail ayant permis d'atténuer la baisse du trafic des hydrocarbures. A cet effet, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 1,454 milliard de dirhams au 30 juin 2020. Il marque ainsi une légère hausse estimée à 0,5% par rapport au chiffre d'affaires réalisé sur la même période de l'année passée (1,447 milliard de dirhams). Marsa Maroc relève par ailleurs dans sa communication financière des investissements de l'ordre de 56 millions de dirhams, engagés par la Sodep S.A à fin juin 2020. Pour ce qui est de l'endettement net du groupe au premier semestre, il ressort négatif à 58 millions de dirhams. Il est composé de 948 millions de dirhams de dette de financement et 1,007 milliard de dirhams de disponibilité. Il est à souligner que les disponibilités de Marsa Maroc ont baissé par rapport à la même période en 2019. Ceci résulte des injections de capital réalisées dans la filiale Tanger Alliance ainsi que le don de 300 millions de dirhams fait par la société au Fonds spécial de gestion de la pandémie de Covid-19.





RÉSIDENCES
CASAview
3ÈME TRANCHE

Dans le nouveau quartier chic de Casa sur la nouvelle rocade sud-ouest et à 12 minutes du centre-ville, CASAVIEW vous propose des appartements bénéficiant d'un emplacement privilégié, de prestations de standing et d'équipements fonctionnels de premier choix (domotique...).

Au nombre de deux par étage, les appartements sont entre 83m² et 113m², disposant d'un choix de 2 ou 3 chambres avec salon, incluant des places de parking sous-terrain titrés et jouissant de finitions exceptionnelles. CASAVIEW est le projet résidentiel qui comblera les familles et les jeunes actifs.

Les résidences CASAVIEW, bien-être et proximité à portée de main !

Contactez en direct nos conseillers commerciaux sur klkdigital.com

À partir de :
1 050 000^{dhs}

de **83m²**

à **113m²**

by **KLK**
KHAYATEY LIVING



080 200 28 28

CasaView.ma

Elle consacre l'engagement de l'entreprise en termes de qualité, environnement, santé & sécurité et sécurité routière

Une quadruple certification pour Suez Maroc

L'engagement de Suez Maroc pour la qualité de ses services et l'amélioration continue de ses performances porte ses fruits. L'entreprise annonce l'obtention d'une quadruple certification qualité, environnement, santé & sécurité et sécurité routière. «Au-delà du gage de confiance que représente cette quadruple certification, elle constitue un véritable levier de différenciation qui renforce davantage le leadership de Suez sur le marché marocain», déclare Benjamin Vauthier, directeur général de Suez Maroc. Il s'agit, en effet, de l'ISO 9001 qui consacre l'effort de qualité de l'entreprise qui vient garantir et améliorer la satisfaction client tout en fluidifiant les interactions entre les différents pro-

Ces certifications viennent couronner la démarche de mise en place d'un système de management intégré, lancée depuis plus d'un an par Suez Maroc.

vue également certifiée ISO 39001 pour son engagement à réduire les blessés et morts de la route en agissant sur l'organisme et ses parties prenantes. «Cette quadruple certification reconnaît l'excellence de notre entreprise sur les 4 axes et confirme notre engagement pour le développement de nouvelles offres favorisant l'économie circulaire ainsi que la promotion du développement durable, en investissant dans le capital humain, l'environnement et nos relations avec nos parties prenantes», peut-on relever du management de Suez Maroc.

En effet, ces certifications viennent couronner la démarche de mise en place d'un système de management intégré, lancée depuis plus d'un an par Suez Maroc. Un système qui s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des modes de fonction-

nement. Il a pour finalité d'aligner les procédures aux standards internationaux, en capitalisant sur les bonnes pratiques existantes. Notons que le périmètre de certification a couvert les activités de collecte et valorisation des déchets ainsi que le traitement des rejets liquides par Suez Maroc pour ses clients collectivités et industriels pour l'ensemble des sites Suez sur le territoire marocain.



Leadership : Al Akhawayn obtient 1,2 million de dollars du Département d'État américain

L'Université Al Akhawayn à Ifrane (AUI) vient d'obtenir un prix de 1,2 million de dollars du Département d'État américain, via son Initiative de Partenariat des États-Unis au Moyen-Orient (MEPI).

Selon l'AUI, ce prix, intitulé «Tomorrow's Leaders», vient récompenser le «leadership de l'Université en Afrique sur le modèle éducatif américain, jouissant de l'accréditation institutionnelle de la prestigieuse agence américaine NECHE (New England Commission for Higher Education) et ayant démontré son efficacité à former les leaders de demain».

Cette distinction, qui vient d'être signée par le président de l'Université, Amine Bensaid, permettra de poursuivre le «renforcement des capacités» des professeurs, des membres du staff



et des unités de soutien aux étudiants d'Al Akhawayn, dans l'objectif de booster le nombre et la qualité des leaders qui émanent des cursus académiques de l'Université.

Grâce à cette enveloppe, des bourses de mérite baptisées «Tomorrow's Leaders Scholarships» seront offertes

à partir de la rentrée 2021-22 aux étudiants brillants issus des pays de l'Afrique du Nord pour obtenir leur diplôme de l'Université Al Akhawayn. Les domaines concernés par ce prix incluent les pédagogies pour accompagner les étudiants de la Génération-Z, le développement du leadership et

des compétences pour le marché de l'emploi du 21ème siècle, la sensibilisation au genre, les objectifs de développement durable (ODD) et l'entrepreneuriat.

Al Akhawayn est une université marocaine indépendante, publique et à but non lucratif. Elle dispense, depuis sa création en 1995, des programmes d'éducation supérieure et de recherche de pointe, y compris de la formation continue, selon les normes académiques et éthiques «les plus élevées». Elle œuvre à la formation de «futurs leaders» du Maroc et de l'Afrique, selon le modèle éducatif nord-américain des arts libéraux combinant compétences métiers et compétences transversales du 21ème siècle et plaçant l'étudiant au cœur de ses priorités.

Meknès : Interpellation d'un individu pour le meurtre présumé de son épouse



Les éléments de la préfecture de police de Meknès ont interpellé, mardi, un individu de 52 ans pour son implication présumée dans une affaire de coups et blessures à l'aide d'une arme blanche ayant entraîné la mort de son épouse. Le mis en cause

avait eu un différend familial avec sa femme à son domicile à Hay Marjane, avant de l'agresser à l'aide d'un objet métallique contondant, ce qui a entraîné sa mort, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que le suspect a également agressé la propriétaire du domicile qu'il loue, lui causant des blessures graves. L'intervention immédiate des éléments de la sûreté nationale a permis d'interroger le suspect près de la scène du crime et de saisir son arme, précise la même source.

Tanger : 1ère édition de «Attawassol Camp», du 27 au 31 août



L'Association Attawassol des malentendants de Tanger organise, du 27 au 31 août, la première édition de «Attawassol Camp», une colonie de vacances à distance qui rassemble les enfants autour de différents ateliers et activités pédagogiques et ludiques.

Organisé en partenariat avec l'Institut de formation Gaudi, la Commission régionale des droits de l'Homme de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et l'Union marocaine des associations des sourds, «Attawassol Camp» se veut l'occasion de faire profiter les enfants cette année d'une colonie de vacances adaptée à la situation actuelle marquée par la nécessité de respecter les mesures préventives mises en place par les autorités compétentes afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Université de Fès : Report des examens de la session de printemps



L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (USMBA) a annoncé, mardi, le report à une date ultérieure des examens de la session de printemps 2019-2020 pour l'ensemble des filières, prévus initialement au cours de la première semaine de septembre prochain. Cette décision a été prise lors d'une réunion du conseil de coordination de l'université, consacrée à l'examen de l'organisation de cette session et des mesures préventives à prendre pour limiter la propagation du coronavirus, indique l'USMBA dans un communiqué. Elle intervient également, selon la même source, suite au communiqué du département de tutelle relatif à l'achèvement de l'année universitaire 2019/2020 et aux préparatifs de la rentrée universitaire 2020/2021.

Marrakech

Le chapiteau désormais prêt à accueillir les premiers cas Covid-19



Le chapiteau aménagé au sein de l'hôpital Ibn Tofail relevant du CHU Mohammed VI de Marrakech est désormais prêt à accueillir les premiers cas Covid-19, notamment les cas critiques.

A cette occasion, le wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, a effectué une visite de terrain à cette structure sanitaire, aménagée en un temps record et dont la capacité supplémentaire s'élève à 100 lits équipés d'oxygène et consacrés à la pré-réanimation. Lors de cette visite, M. Kassi-Lahlou a mis en relief les efforts déployés par les cadres sanitaires et les employés pour aménager

cette structure sanitaire dans les délais impartis.

Dans ce contexte, il a appelé à accélérer la cadence de parachèvement des dernières retouches des travaux d'aménagement de ce chapiteau afin qu'il soit prêt à accueillir les premiers cas Covid-19 à partir d'hier mercredi.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du CHU Mohammed VI de Marrakech, Lahcen Boukhanni, a indiqué que cette unité hospitalière dédiée aux soins intensifs est de nature à étendre la capacité de l'hôpital Ibn Tofail, notamment les cas critiques.

Le chapiteau Covid-19 comprend 100 lits, dont une partie dédiée aux soins intensifs et une autre à la pré-réanima-

tion, dotés de tous les équipements médicaux et biomédicaux nécessaires à la prise en charge des cas critiques nécessitant les soins intensifs, a-t-il expliqué, relevant que cette unité contribuera à alléger la pression sur les hôpitaux de la cité ocre, notamment avec la recrudescence des cas d'infection au nouveau coronavirus. M. Boukhanni a relevé la possibilité d'extension de la capacité d'accueil de ce chapiteau en cas de besoin, rappelant que le CHU Mohammed VI est dédié à la prise en charge des cas critiques nécessitant les soins intensifs et la réanimation alors que les autres structures hospitalières de la ville sont dédiées aux cas légers.

Guelmim

Plusieurs palmiers ravagés par le feu dans l'oasis de Tighmert

Un incendie, qui s'est déclaré mardi dans l'oasis de Tighmert (province de Guelmim), a ravagé plusieurs palmiers et causé des dégâts matériels, a-t-on appris auprès des autorités locales.

Cet incendie a également détruit plusieurs têtes de bétail et endommagé des certaines d'habitations, a-t-on précisé de même source. L'incendie, qui a éclaté vers midi au niveau de cette oasis située dans la commune d'Asrir, a été déclenché par la hausse de la température (environ 47 degrés), a-t-on ajouté notant que le feu a été maîtrisé à partir de 20h00, suite à l'intervention des éléments de la Protection civile de Guelmim et Sidi Ifni, avec l'appui des



autorités locales et d'autres intervenants. Un avion de la protection civile, en provenance d'Agadir, a été mis à contribution pour circonscrire le feu.

Ahmad Ahmad
Président de la CAF



Football : La CAF s'allie à l'UEFA pour le développement des Ligues nationales en Afrique

Le football mondial est fortement impacté par le coronavirus. Afin de sortir ce sport adulé par des millions de fans au monde et particulièrement en Afrique où le football est plus qu'un simple sport, la Confédération africaine de football (CAF), en partenariat avec l'Union européenne de football (UEFA), s'est lancée dans un projet de développement des Ligues nationales en Afrique, dans le but d'améliorer la structure organisationnelle et la durabilité économique des compétitions, rapporte l'instance continentale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Intitulé «Programme de la CAF et d'UEFA Assist pour le développement des ligues», le projet vise à aider les associations membres à professionnaliser leurs ligues et à développer leurs clubs, tout en assurant une croissance pérenne du football, précise la même source.

Le programme, un partenariat entre les deux confédérations, «favorisera le dialogue avec les principales parties prenantes et soutiendra les associations membres à travers des compétences et des techniques en faveur de mesures standardisées capables de garantir la durabilité des ligues nationales de football», souligne la CAF. Le programme «se concentrera également sur le modèle

compétitif approprié, la valorisation du football, la viabilité financière et l'organisation de compétitions de ligue dans les paramètres de l'excellence». En outre, une équipe d'experts effectuera un examen opérationnel de la structure de la compétition, de l'image de marque, de la commercialisation, des aspects financiers et de gouvernance de la ligue nationale, pour aboutir à des

Le projet vise à aider les associations membres à professionnaliser leurs ligues et à développer leurs clubs, tout en assurant une croissance pérenne du football.

recommandations et guider la ligue à travers un programme de mentorat.

«Les ligues nationales représentent l'image la plus visible du football dans une association membre et le succès des clubs est directement lié à la force de la ligue. Il est donc impératif d'avoir des normes dans tous les aspects de la ligue dans des domaines clés tels que les compétitions, la gouvernance, les opérations, la communication et la génération de revenus», a déclaré le secrétaire général adjoint de

la CAF, le Ghanéen Anthony Baffoe.

Avec un coup d'envoi prévu en septembre prochain, le Ghana et le Rwanda ont été sélectionnés pour le projet pilote du programme de développement des ligues lancé par la CAF et UEFA Assist, qui comprend huit modules de formation sur des sujets clés liés au développement des ligues et à la planification opérationnelle menant aux meilleures pratiques.

«Nous sommes ravis d'offrir nos connaissances, notre assistance et notre expertise à la CAF afin de l'aider à développer et à renforcer les ligues nationales à travers le continent», a déclaré Zoran Laković, directeur de la division associations nationales de l'UEFA.

Lancé en 2017, le programme UEFA Assist vise à fournir une assistance à d'autres confédérations et à leurs associations membres afin de développer et de renforcer le football à travers le monde. En 2018, avec le soutien du programme UEFA Assist, la CAF a organisé l'historique GS Academy, pour renforcer les capacités des secrétaires généraux des associations membres et des unions de zone avec des ateliers remarquables à Addis-Abeba (Éthiopie), Casablanca (Maroc), Djibouti (Djibouti) et Windhoek (Namibie).

Botola Pro D1 : Le Youssoufia de Berrechid s'impose à domicile face à l'OCK



Le Youssoufia de Berrechid s'est imposé, mardi soir, face à l'Olympique de Khouribga (1-0) en match comptant pour la 25e journée de la Botola Pro D1. Les locaux ont ouvert le score dès les premières minutes sur un but de Said Grada (8e), qui était suffisant pour remporter les trois points du match. Au terme de cette rencontre, le CAYB se hisse à la 9e position ex aequo avec l'OCS (29 pts), tandis que l'OCK stagne à la 14e position (23 pts). Cinq matchs, pour le compte de la même journée de la Botola Pro, ont été reportés à une date ultérieure, à savoir RSB-AS FAR, IRT-RCAZ, WAC-RAJA, FUS-OCS et RCOZ-HUSA.

Cincinnati : Djokovic se qualifie sans problème aux quarts de finale



Le N°1 mondial Novak Djokovic s'est qualifié mardi pour les quarts de finale du Masters 1000 de Cincinnati, délocalisé à Flushing Meadows, aux dépens de l'Américain Tennys Sandgren 6-2, 6-4. Le Serbe monte tranquillement en puissance en l'absence de Rafael Nadal, qui a renoncé à cause du coronavirus, et de Roger Federer convalescent (genou). Sandgren, 55e mondial, a constamment subi le match en se faisant encore breaker d'entrée de seconde manche, mais n'a pas baissé les bras, retardant du mieux

qu'il a pu la défaite comme sur son engagement à 5-3 contre lui où il a pu effacer 4 balles de match avec l'aide de Djokovic à la faute, sûrement trop pressé. Il rencontrera en quarts l'Allemand Jan-Lennard Struff, 34e mondial, tombeur du finaliste de la précédente édition, le Belge David Goffin.

Liga : Messi veut quitter le Barça



L'attaquant argentin Lionel Messi a informé mardi le FC Barcelone de son souhait de quitter le club espagnol cet été, rapportent des journaux spécialisés dont Marca et AS. Messi a adressé une lettre à la direction club catalan dans laquelle il a exprimé son souhait de mettre fin à sa carrière au sein de l'équipe, précise la presse sportive espagnole. La star argentine avait tenu la semaine dernière une réunion avec le nouvel entraîneur du Barça, Ronald Koeman.

Lors de cette rencontre, Messi a laissé planer les doutes sur son avenir au sein du club catalan.



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



**La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox**



La star Aymane Serhani s'y affiche

Meki Benameur lance «Sorry mi amore» en clip

Le jeune chanteur, Meki Benameur, vient de lancer le vidéoclip de son nouveau single intitulé «Sorry mi amore» (Désolé mon amour). Une œuvre qui a la particularité d'être marquée par la présence considérable du prince du raï, Aymane Serhani, qui l'a animée et y a même dansé. Ce qui a davantage valu, selon Meki Benameur, un succès au Maroc voire au Maghreb à cette œuvre qu'il qualifie de «professionnelle». D'ailleurs, le tube, écrit par Mustapha Gomri et arrangé par Dj Harone, a, comme l'indique le chanteur, eu de bons échos sur les réseaux sociaux, notamment YouTube où il récolte un grand nombre de vues qui dépassent les deux millions.

A propos de l'idée de ce morceau, l'artiste confie: «Je vivais une relation amoureuse avec une femme qui avait toutes les qualités que je recherchais chez le sexe féminin. Elle était l'amour de ma vie et je ne m'en rendais pas compte. Au fil du temps, on ne se voyait plus. Il a fallu qu'elle s'en aille pour que je comprenne plusieurs choses. Tellement de regrets, tellement de remords, je voulais qu'elle revienne. Mais elle est partie. J'ai passé tant de temps à penser à elle. Il fallait que je puisse dire à quel point je voulais qu'elle revienne». Quant à sa collaboration avec Aymane Serhani, il indique : «C'est un très bon ami. Quand

je lui ai tout raconté, il m'a conseillé de chanter mon histoire. C'est de là que le projet «Sorry mi amore» est né». Cependant, l'étoile montante, à la voix suave, a mis beaucoup de temps pour lancer son œuvre minutieuse. En ayant le sens du détail, l'artiste pourra se targuer de réaliser des œuvres réussies.

Pour rappel, Meki Benameur est un jeune chanteur marocain de la nouvelle génération. Il a décroché un diplôme en management avant de se lancer en entrepreneuriat. Au fil du temps, sa passion le rattrape. C'est ainsi qu'il décide de sortir son morceau «Radar». Ses premiers pas étaient prometteurs de par cette œuvre, qui découverte par le public, lui a, à son tour, valu un succès auprès des jeunes de France, Hollande et Belgique. Après quoi, il a commencé à faire des tournées dans l'Hexagone et en Europe. Conforté par ce bon début et suite à sa rupture amoureuse, il a sorti son nouveau titre. Et ce n'est pas tout. «Aujourd'hui, mon single «Sorry mi amore» connaît un grand succès. En même temps, j'ai plusieurs projets de solo et duo en préparation. Ils devraient sortir en fin 2020 ou début 2021», annonce l'artiste.

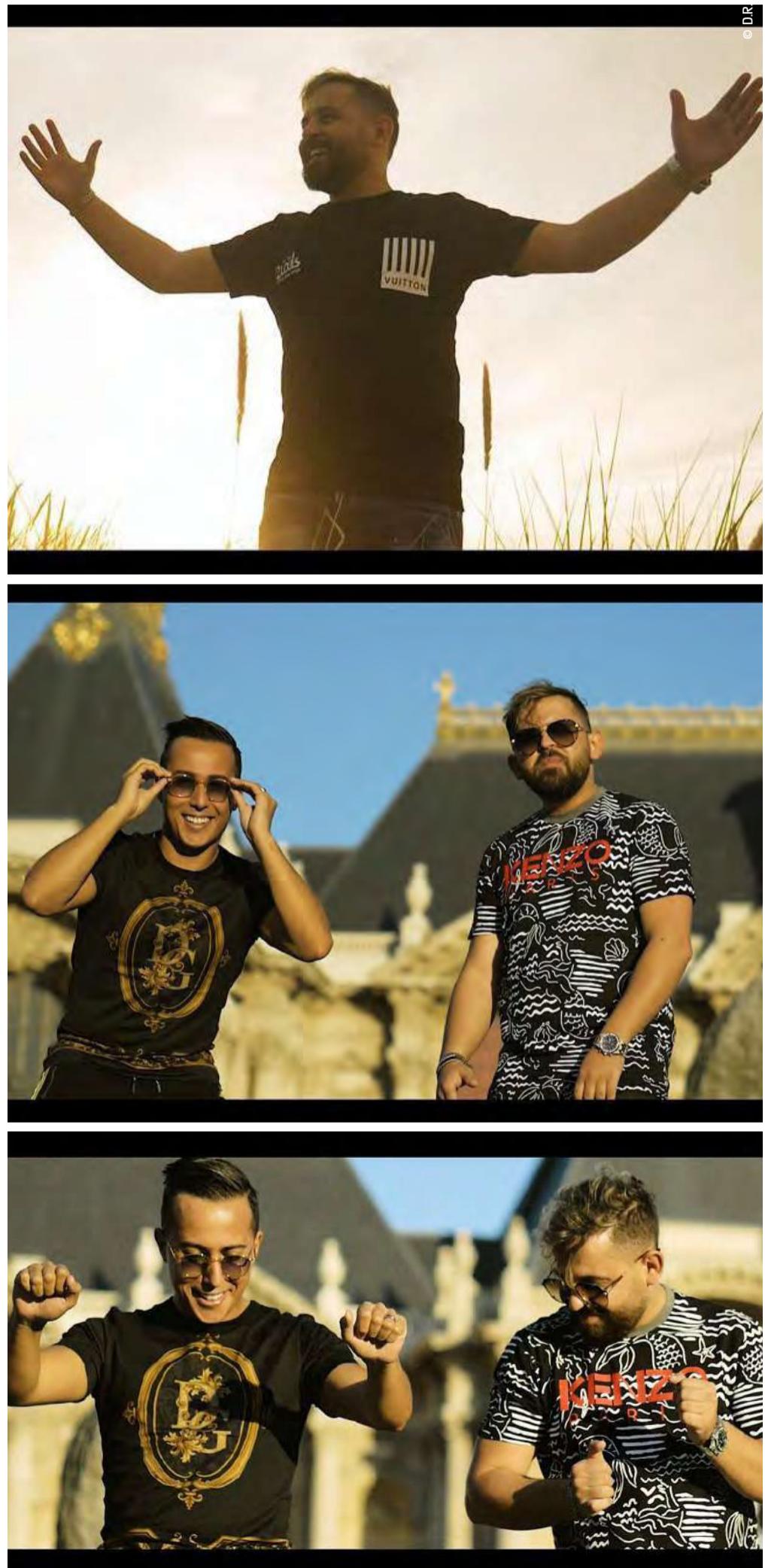
Le tube, écrit par Mustapha Gomri et arrangé par Dj Harone, a eu de bons échos sur les réseaux sociaux, notamment YouTube où il récolte un grand nombre de vues qui dépassent les deux millions.

je lui ai tout raconté, il m'a conseillé de chanter mon histoire. C'est de là que le projet «Sorry mi amore» est né». Cependant, l'étoile montante, à la voix suave, a mis beaucoup de temps pour lancer son œuvre minutieuse. En ayant le sens du détail, l'artiste pourra se targuer de réaliser des œuvres réussies.

Pour rappel, Meki Benameur est un jeune chanteur marocain de la nouvelle génération. Il a décroché un diplôme en management avant de se lancer en entrepreneuriat. Au fil du temps, sa passion le rattrape. C'est ainsi qu'il décide de sortir son morceau «Radar». Ses premiers pas étaient prometteurs de par cette œuvre, qui découverte par le public, lui a, à son tour, valu un succès auprès des jeunes de France, Hollande et Belgique. Après quoi, il a commencé à faire des tournées dans l'Hexagone et en Europe. Conforté par ce bon début et suite à sa rupture amoureuse, il a sorti son nouveau titre. Et ce n'est pas tout. «Aujourd'hui, mon single «Sorry mi amore» connaît un grand succès. En même temps, j'ai plusieurs projets de solo et duo en préparation. Ils devraient sortir en fin 2020 ou début 2021», annonce l'artiste.

Salima Guisser

sguisser@aujourdhui.ma



Elle aspire à exposer au Maroc et en France

Quand Siham Kartobi mêle les couleurs chaudes aux milieux naturels

A voir les toiles de l'artiste-peintre d'origine marocaine, Siham Kartobi, les couleurs sombres semblent judicieusement mariées à celles claires. C'est le cas d'une de ses œuvres meublée d'océan mêlé à la couleur noire. A propos de cette démarche artistique, elle indique : «*J'ose tous les contrastes et m'exprime toujours très spontanément*». Pour expliciter l'exemple de la toile en question, elle précise : «*Du noir dans la mer peut être interprété comme une pollution dans ce milieu naturel si beau... à laquelle j'ajoute même une pointe de rouge vif ! ...*». Mieux encore, il n'est pas également facile de déceler, dans d'autres œuvres de l'artiste, les milieux naturels, à l'instar de la forêt. «*La vision ne suffit pas toujours à bien voir, j'entends par là que parfois pouvoir bien voir est tout un art, au-delà de la vue... Et selon la sensibilité de chacun, l'interprétation est différente... Je dirais donc qu'on peut lire un tableau comme on ressent un poème*», ajoute dans

ce sens l'artiste qui a récemment conçu une toile intitulée «*Eté 2020 imaginaire*».

Et ce n'est pas tout ! L'artiste est également poétesse. Elle a eu l'occasion de présenter au Maroc ses poèmes avant la crise sanitaire due à la Covid-19. En outre, elle aimeraient bien y exposer ses œuvres. «*Je l'envisageais et l'envisage toujours. Cependant, la crise sanitaire n'a pas permis cette réalisation... Exposer mes tableaux comme j'ai présenté mes écrits, notamment au Maroc en janvier*», exalte-t-elle en rappelant souhaiter également exposer ses œuvres en France où elle est installée.

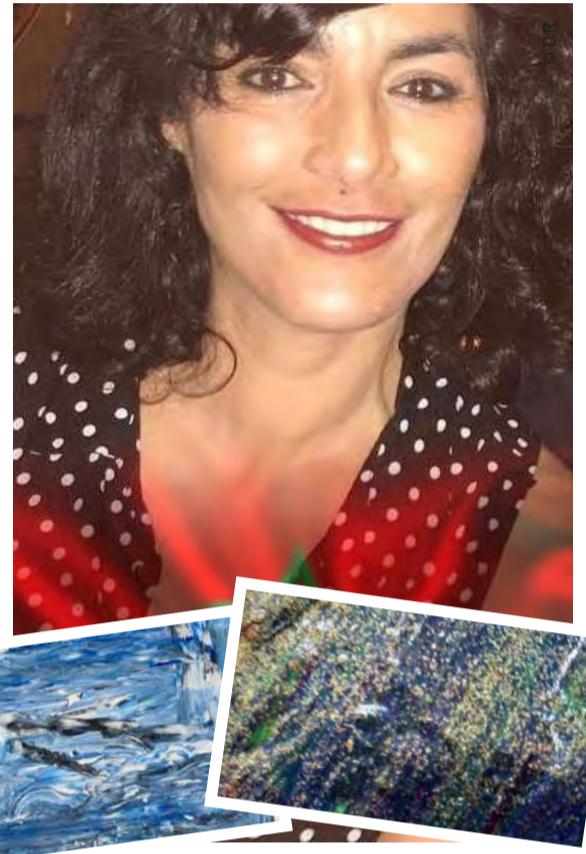
Pour l'heure, elle vient de créer une page intitulée «*Galerie Poésie S.K. Originale*» sur Facebook. Histoire de partager ses œuvres en attendant visiblement une prochaine exposition.

Appelée à présenter son art et sa personne, elle le fait en poème. «*Dans ma tête un sacré souk. Pleins de mots et de maux. Mais aussi*

des couleurs indéfinissables. Des idées mouvantes comme le sable. Un esprit ouvert souvent torturé. Et toujours sans aucune triche. Je m'exprime et donc m'affiche. Je suis d'une grande simplicité», s'exprime-t-elle dans son recueil de poèmes intitulé «*Florilège*».

Au-delà de ses poèmes, l'artiste s'exprime sur des phénomènes sociaux et a une fibre associative. Chose qu'elle illustre par son «*Tableau de l'Espoir*». «*En cette année particulière où nous ne ferons pas de grand rassemblement pour fêter l'Espoir et récolter des fonds, ce tableau naïf représente la fête, la solidarité et le lâcher de ballons que nous faisons chaque année aux Virades de l'Espoir*» (ndl : événement annuel festif célébré dans l'Hexagone). La moitié de la somme récoltée pour ce tableau ira à l'association à laquelle je suis sensibilisée», révèle-t-elle. Un beau geste.

Salima Guisser
sguisser@aujourdhui.ma

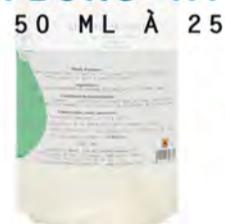


DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER

gamme antisepsie par




GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES



SAVON ANTIBACTÉRIEN

DÉSINFECTANTS DE SURFACE PROS ET PRODUIT PÉDILUVE



service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DU GHARB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 71/2020/SMG
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES**

Le 22 septembre, l'an deux mille vingt (22/09/2020) à 10 h 30 mn, il sera procédé, en séance publique, au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb sis au 22, rue Idriss Al Akbar à Kenitra, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix n° 71/2020/SMG, concernant la fourniture et installation d'équipement de bureau et de matériel technique de bureau en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule de Suivi des Appels d'Offres au siège de l'ORMVA du Gharb, à l'adresse sus indiquée, ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 Dh (Dix Milles Dirhams). L'estimation des coûts des fournitures est fixée à 176 760,00 Dh TTC (Cent Soixante Seize Mille Sept Cent Soixante Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement du 11/03/2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ORMVAG et son Amendement n°1 du 19/09/2015.

Les concurrents peuvent: a) soit déposer, contre récépissé, leurs plis à la Cellule de Suivi des Appels d'Offres sise à l'adresse sus mentionnée au plus tard le 22 septembre, l'an deux mille vingt (22/09/2020) avant 10 heures 30 mn; b) soit les envoyer par courrier recommandé

avec accusé de réception à la Direction de l'ORMVAG à l'adresse sus citée; c) soit procéder à la soumission par voie électronique sur le portail des marchés publics le 22 septembre, l'an deux mille vingt (22/09/2020) avant 10 heures 30 mn; d) soit les remettre au Président de la Commission de l'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis le 22 septembre, l'an deux mille vingt (22/09/2020) à 10 heures 30 mn; Les échantillons, les catalogues et prospectus doivent être déposés au plus tard le 21/09/2020 avant 12 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation. N.B.: Toutes les copies ou copies «scannées» des documents exigés doivent être certifiées conformes à l'originale.

**OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION
APPROVISIONNEMENT
ET MARCHÉS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 37/DAM/EE/2020**

La «Direction Approvisionnement et Marchés» de l'ONEE-Branche Eau, sise à «Rabat» lance le présent appel d'offres qui concerne: «AEP DES CENTRES IMI N'FAST ET SBOUYA À PARTIR DU FORAGE IRE 1510/88 - PROVINCE DE SIDI IFNI -LOT 1: CONDUITES»

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à: 20 967 228.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à: 209 700.00 MAD. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Les plis des concurrents, établis et présentés

conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit déposé contre récépissé au «Bureau des marchés» de la Direction des Approvisionnements et Marchés à l'adresse: «Immeuble C» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au «Bureau des marchés» de la Direction des Approvisionnements et Marchés à l'adresse: «Immeuble C» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le «Mercredi 23 Septembre 2020 à 10:00 (heure locale)» au «Salle d'ouverture de l'Immeuble G» à l'adresse: «Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat». Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse: <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES,
ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 52846/C4/PMM
SEANCE PUBLIQUE
D'OUVERTURE DES PLIS**

VENDREDI le 25 Septembre 2020 à 09H00 (Heure locale), il sera procédé dans le centre de formation ferroviaire de l'ONCF, sis rue Mohamed TRIKI - AGDAL, RABAT, à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la mise en place d'un marché cadre pour la fourniture de:

- PIECES EN CAOUT-CHOUIC.

Maître d'ouvrage: Le Directeur du Pôle Maintenance Matériel. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse: www.oncf.ma. Suivant les conditions précisées dans l'article «INTRODUCTION DE MODIFICATIONS» du règlement de consultation. L'acquisition du dossier appel d'offres est gratuite.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00DH (Quinze Mille Dirhams). L'estimation du coût de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à 1.446.000,00 DH/TTC/AN (Un million quatre cent quarante-six mille Dirhams toutes taxe comprises).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Règlement RG.0003/PMC version 02 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'ONCF.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service Global Sourcing - Bureau COD à l'adresse précitée;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉFÉC-
TURES ET PROVINCES**

**DU NORD DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° DCT/REVETE-
MENT DE SOL EN PAVE
TRANCHE2/MEDINA/
TNG/307-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre du Programme de réhabilitation et de valorisation de la médina de Tanger, il sera procédé le 18 septembre 2020 à 10h00, au siège de l'APDN sis à Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger, la séance d'ouverture des plis l'ouverture des plis relatifs aux:

TRAVAUX DE REVETEMENT (PAVAGE) DES RUES ET RUELLES DE LA MEDINA DE TANGER (TRANCHE 2).

En deux lots

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Lot 1: deux cents trente mille dirhams (230 000.00 DH).

Lot 2: deux cents trente mille dirhams (230 000.00 DH).

L'estimation des coûts des Travaux est fixée pour chaque lots à la somme de: douze millions quatre cent treize mille cent deux dirhams et quatre centimes Toutes Taxes Comprises (12 413 102.4 DHS TTC).

De ce fait, l'échantillon exigé doit être exécuté au plus tard un jour ouvrable avant l'ouverture des plis soit le 17 septembre 2020 avant 16h et cela consiste en la pose dudit revêtement sur une surface de plus de 1 m² à l'emplacement désigné par les services techniques de la WILAYA DE TANGER-TETOUAN-ALHOCEIMA.

Une visite des lieux est programmée le 09/09/2020 à 11H, le lieu

de rencontre est le siège de la WILAYA DE TANGER TETOUAN ALHOCEIMA. Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Alae EL AMRANI

Tél.: +212.539. 94.32. 88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume-Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DU
SEBOU
AVIS RECTIFICATIF
DE L'AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 28/2020**

Il est porté à la connaissance du public que pour l'appel d'offres ouvert n° 28/2020 ayant pour objet: « Entretien et nettoyage des locaux de l'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou à Fès et à Kenitra » - Marché reconductible - Réservé aux PME en plus de la visite des lieux du siège de l'Agence du Bassin hydraulique à Fès, il est programmé une visite des lieux à la délégation de l'ABH Sebou à Kénitra le 2 septembre 2020 à 10h.

LE RESTE SANS CHANGEMENT